

2.4 Patrimoine brut des ménages

Le **patrimoine brut** des ménages est très inégalement réparti dans la population. Début 2015, les ménages français déclarent posséder en moyenne 269 100 euros de patrimoine brut, mais seulement la moitié d'entre eux déclarent un patrimoine supérieur à 158 000 euros (patrimoine médian). L'écart relatif entre patrimoine moyen et patrimoine médian est ainsi de 1,7.

Parmi les déterminants du montant du patrimoine, le **revenu disponible** conditionne directement les capacités d'épargne des ménages. Plus les revenus sont élevés, plus le niveau du patrimoine augmente. Ainsi, le quart des ménages ayant les revenus disponibles les plus faibles (1^{er} quartile) détient en moyenne 90 400 euros de patrimoine, contre 574 400 euros pour les ménages du dernier quartile.

L'âge est également un déterminant majeur du patrimoine. D'une part, les décisions d'épargne ou de désépargne évoluent au cours du cycle de vie (un ménage s'endette plutôt au début de la vie, puis il épargne en vue de la retraite). D'autre part, ce profil d'accumulation patrimoniale se combine avec des effets générationnels, les contextes économiques et la fiscalité liée au patrimoine ayant différé d'une génération à l'autre. Les montants de patrimoine médian augmentent jusqu'à 60-69 ans et diminuent ensuite : la moitié des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans dispose de moins de 17 300 euros, contre 219 400 euros pour les ménages de sexagénaires et 157 000 euros pour les ménages dont la personne de référence a atteint 70 ans.

Les montants de patrimoine varient aussi en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et du fait d'être actif ou retraité. Pour un ménage d'agriculteur exploitant en

activité sur deux, le patrimoine est supérieur à 599 900 euros, et pour un sur dix, il dépasse 1,7 million d'euros. Le patrimoine d'un ménage d'indépendant en activité sur deux est supérieur à 293 700 euros, et pour un sur dix, il s'élève à plus de 1,2 million d'euros. Parmi les salariés actifs, les cadres disposent d'un patrimoine assez élevé, mais sont moins nombreux à atteindre les montants de capital les plus élevés : un ménage de cadre en activité sur dix possède un patrimoine supérieur à 826 600 euros. Ces différences s'expliquent par l'accumulation chez les agriculteurs et les indépendants de biens indispensables à leur activité : leur patrimoine professionnel représente 63 % de leur patrimoine total pour les agriculteurs et 26 % pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Les différences en leur sein sont néanmoins importantes puisque 20 % des ménages dont la **personne de référence** exerce une profession indépendante ou est agricultrice ne possèdent pas de patrimoine professionnel.

Les zones rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants accueillent une part plus élevée d'indépendants que les zones plus peuplées, des exploitants agricoles en particulier. Les ménages habitant ces zones géographiques ont donc des patrimoines médians entre 1,2 et 2,4 fois plus importants que les ménages résidant dans les unités urbaines de 20 000 habitants ou plus, hors Paris. Ce sont cependant les ménages de l'unité urbaine de Paris qui détiennent en moyenne les patrimoines les plus élevés. Ceci s'explique par les fortes disparités qui caractérisent cette ville : elle accueille à la fois des ménages très fortunés (10 % possèdent plus de 850 000 euros de patrimoine brut) et des ménages très modestes (10 % possèdent moins de 2 700 euros). ■

Définitions

Patrimoine brut, revenu disponible, personne de référence, décile, patrimoine brut hors reste : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Entre 2010 et 2015, les inégalités de patrimoine se réduisent légèrement », *Insee Première* n° 1621, novembre 2016.

Patrimoine brut des ménages 2.4

1. Montants de patrimoine brut début 2015

en euros

	Patrimoine moyen	Patrimoine médian (D5)	1 ^{er} décile (D1)	9 ^e décile (D9)
Revenu disponible¹				
Inférieur au 1 ^{er} quartile	90 400	19 900	1 300	231 100
Du 1 ^{er} au 2 ^e quartile	147 100	89 400	4 300	305 800
Du 2 ^e au 3 ^e quartile	256 300	207 300	11 800	510 900
Supérieur au 3 ^e quartile	574 400	366 100	84 300	1 072 000
Âge de la personne de référence du ménage				
Moins de 30 ans	61 500	17 300	2 400	191 700
De 30 à 39 ans	191 400	137 100	3 600	437 800
De 40 à 49 ans	283 400	186 600	4 000	625 700
De 50 à 59 ans	327 200	204 700	4 300	750 300
De 60 à 69 ans	354 100	219 400	7 200	726 100
70 ans ou plus	287 900	157 000	7 000	616 400
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage				
Agriculteur	1 040 000	599 900	172 600	1 711 000
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	574 700	293 700	17 100	1 150 000
Profession libérale	749 500	497 700	74 100	1 619 000
Cadre	392 100	299 700	19 000	826 600
Profession intermédiaire	221 400	183 200	7 800	461 600
Employé	123 300	29 300	2 300	326 200
Ouvrier qualifié	134 400	99 700	3 300	301 600
Ouvrier non qualifié	90 100	20 200	1 400	243 300
Retraité ancien agriculteur	373 600	177 500	43 600	671 000
Retraité ancien artisan, commerçant, chef d'entreprise	475 000	253 000	14 800	953 700
Retraité ancien cadre ou profession libérale	583 200	407 200	97 400	1 072 000
Retraité ancien autre salarié	210 200	149 600	4 100	449 300
Autre inactif n'ayant jamais travaillé	103 800	6 900	800	241 000
Taille de l'unité urbaine de résidence				
Commune rurale	311 200	212 100	20 100	611 300
Moins de 20 000 habitants	249 500	167 000	7 200	493 200
De 20 000 à moins de 100 000 habitants	222 700	143 500	3 200	468 200
De 100 000 à moins de 200 000 habitants	237 800	88 400	3 100	549 700
Plus de 200 000 habitants (hors Paris)	227 600	102 800	3 000	548 100
Unité urbaine de Paris	352 700	138 200	2 700	850 000
Ensemble	269 100	158 000	4 300	595 700

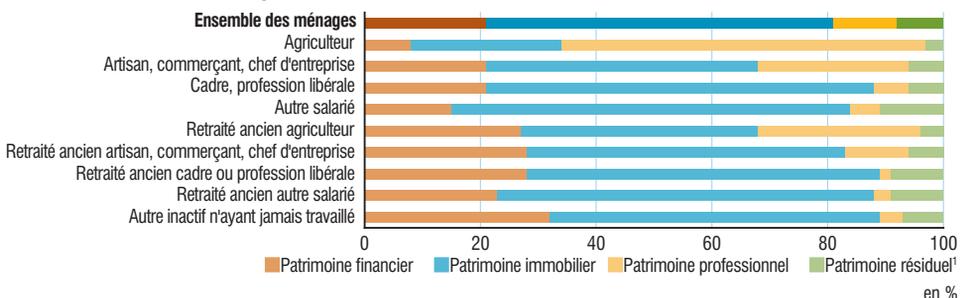
1. Parmi les ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Lecture : début 2015, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans détiennent en moyenne 61 500 euros de patrimoine brut.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

2. Composition du patrimoine brut selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, début 2015



1. Patrimoine résiduel : voir *annexe Glossaire* Patrimoine brut hors reste.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Lecture : début 2015, la masse totale de patrimoine brut détenue par les ménages dont la personne de référence est agricultrice, est composée en moyenne à 63 % d'actifs professionnels.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.